Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE
Association agréée par l'Education Nationale & Jeunesse et Sport

Sandra Bragues
Responsable Pédagogique
s.bragues@peniches.fr
04 78 82 07 26/06 68 04 25 08

SEJOURS DE DECOUVERTES,

du 25 au 29 juillet 2016
et
du 1 au 5 aout 2016

« DECOUVERTES AU FIL L'EAU »

Sur les traces des mariniers
du Rhône et de la Saône

RhôneAlpes Région

Association agréée par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (n°069 387 0001)

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE
Association agréée par l'Education Nationale & Jeunesse et Sport

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SEJOUR

- La découverte par la navigation sur le Rhône et/ou la Saône du milieu fluvial, et des richesses de notre environnement proche : une partie du territoire de la région Rhône-Alpes.
- Un apprentissage de l'éco-citoyenneté, par le respect de la nature, la vie quotidienne en groupe à bord de la péniche, et la réalisation d'une mission collective.
- L'épanouissement personnel par le développement de l'imaginaire, l'approche culturelle et la familiarisation au milieu naturel.

LE PROGRAMME

La première matinée sera consacrée à l'installation, à la présentation des consignes de sécurité et de vie à bord, du fil conducteur du séjour et des épreuves à réaliser ainsi que la constitution des équipes. Les animateurs des structures accueillies auront un rôle dans l'animation des épreuves.

L'embarquement et débarquement des enfants se feront au niveau du 9 avenue Leclerc à Lyon 7ème. L'embarquement le premier jour est à 9h, et le débarquement à 16h.

Sur le Rhône du 25 au 29 juillet 2016 :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Petit déjeuner + rangement des dortoirs				
Matin	*Activités*	**Installation et consignes Lancement des olympiades**	**Epreuve Construction**	**Epreuve Naturaliste**	**Epreuve Patrimoine**	**Epreuve Flotte ou coule**
	Navigation/Lieu	Lyon → Givors	Sainte Colombe → Chavanay	Chavanay	Vienne	Lyon → Gerland
	Déjeuner + temps calme					
Après-midi	*Activités*	**Epreuve Marin d'eau douce**	**Epreuve Sportive**	**Epreuve Artistique**	**Epreuve Cluedo**	**Bilan**
	Navigation/Lieu	Givors → Sainte Colombe	Chavanay	Chavanay → Sainte Colombe	Sainte Colombe → Lyon	Gerland → Lyon
	Dîner + veillée					
Nuit		Sainte Colombe	Chavanay	Sainte Colombe	Lyon	

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE
Association agréée par l'Education Nationale & Jeunesse et Sport

Sur la Saône du 1 au 5 aout 2016 :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Petit déjeuner + rangement des dortoirs				
Matin	*Activités*	**Installation et consignes Lancement des olympiades**	**Epreuve Flotte ou coule**	**Epreuve Naturaliste**	**Epreuve Cluedo**	**Epreuve Construction**
	Navigation/Lieu	Lyon → Trévoux	Trévoux→ Belleville	Belleville	Montmerle → Albigny	Albigny → Lyon
		Déjeuner + temps calme				
Après-midi	*Activités*	**Epreuve Patrimoine**	**Epreuve Sportive**	**Epreuve Artistique**	**Epreuve Marin d'eau douce**	**Bilan**
	Navigation/Lieu	Trévoux	Belleville	Belleville → Montmerle	Albigny	
		Dîner + veillée				
Nuit		Trévoux	Belleville	Montmerle	Albigny sur Saône	

DESCRIPTIF DES ACTIVITES

EPREUVE CONSTRUCTION
En équipe, les enfants devront élaborer à l'aide de maquettes différents moyens de franchissement de cours d'eau (passerelle, bac à traille, pont en arche). Ingéniosité et esprit d'équipe seront de mise ici.

EPREUVE NATURALISTE
Au bord d'un étang ou d'un petit cours d'eau, les enfants se lanceront dans une grande partie de pêche à l'épuisette. Au menu ça sera : mollusques, arthropodes, sangsues et autres vers plats que les enfants devront aller récupérer afin d'avoir la plus diversifiée des collections de petites macrofaunes.

EPREUVE PATRIMOINE
A la découverte de la ville gallo-romaine de Vienna ou de la ville médiévale de Trévoux, les enfants découvriront de nombreux vestiges du passé. Ils devront compléter un livret rempli mystérieuses énigmes afin d'amasser le plus de points.

EPREUVE FLOTTE OU COULE
Les enfants, par équipe, se lanceront dans la confection de radeaux qui seront mis à l'eau pendant le séjour. Esthétisme, solidité, flottabilité et travail collectif, tels seront les principaux critères qui permettront aux participants de mettre en avant leur ouvrage et marquer le plus de points

EPREUVE MARIN D'EAU DOUCE
Pour les mariniers et marinières, les fleuves ne doivent plus avoir de secret. Durant cette épreuve les enfants en apprendront plus sur l'histoire de la Vorgine mais aussi des différents bateaux que l'on trouve sur le Rhône et la Saône. Un quizz final permettra de marquer des points et de voir si les enfants sont des mariniers et marinières incollables.

EPREUVE SPORTIVE
Un marinier se doit d'être toujours en forme. Ainsi, avec cette épreuve sportive les équipes se lanceront dans deux défis sportifs à l'extérieur : la Sioule et le Jeu de l'Horloge. Le premier est une sorte de rugby à la mode marinière. Et le second est un jeu où adresse et rapidité sont de mise.

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

EPREUVE ARTISTIQUE
Les enfants devront réaliser à l'aide uniquement d'éléments de la nature une œuvre d'art. Sous forme d'un tableau, leur œuvre portera sur un thème en lien avec le monde des mariniers.

EPREUVE CLUEDO
Le terrible équipage de Barbe jaune a pris place à bord de la Vorgine. Malheureusement pour le sanguinaire capitaine quelqu'un lui a dérobé sa précieuse carte au trésor. Les enfants vont donc devoir mener l'enquête et interroger les membres de l'équipage afin de démasquer le voleur.

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE

7h30 à 9h00	Lever échelonné et petit déjeuner en libre service
9h00 à 9h30	Toilette et rangement des chambres
9h30 à 12h00	Activités (ateliers en rotation) à bord de la Péniche en cours de navigation ou à l'extérieur en fonction de la navigation et des escales.
12h00 à 14h00	Déjeuner à bord, éventuellement en cours de navigation Temps calme
14h00 à 16h00	Activités (ateliers en rotation) à bord de la Péniche en cours de navigation ou à l'extérieur en fonction de la navigation et des escales.
16h30 à 17h00	Goûter
17h00 à 18h00	Jeux extérieurs ou temps calme
18h00 à 19h00	Douche (mardi et mercredi)
19h00 à 20h00	Repas
20h30 à 21h15	Veillée à thème
21h30 maximum	Extinction des feux

LE PERSONNEL A BORD

Le personnel à bord comprend : un capitaine, un matelot, un cuisinier et trois éducateurs.
Les animateurs sont tous titulaires au minimum du BAFA et AFPS.

LA PENICHE « LA VORGINE ET MA DECOUVERTE »

Péniche de type Freycinet, 38,50 mètres de long et 5,50 mètres de large.
Trois ponts :

- Le pont supérieur : lieu propice à l 'observation en navigation et à la détente.
- Le pont principal : 3 salles polyvalentes, la cuisine et la cabine de pilotage.
- Le pont inférieur : les cabines, les douches, les lavabos, les sanitaires et l'infirmerie.

Sont à disposition des animateurs des centres une cabine pour deux personnes dans chaque aile.

L'ORGANISATION ET LES ROLES DE CHACUN

Pour que le séjour à bord soit harmonieux et un plaisir pour tous, voici quelques éléments qui doivent permettre une organisation rationnelle du séjour.

I. Embarquement

Pour des raisons de sécurité, l'embarquement ne peut se faire avant l'heure de déclaration du séjour.
Il ne peut se faire avant pour des raisons de sécurité.

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

Procédure d'embarquement spécifique au départ

L'embarquement (par un animateur PVR) se fait dortoir par dortoir, en fonction de la répartition préalablement faite. Les enfants ont leurs chaussons à la main.
A l'entrée de la péniche (présence du matelot) les enfants mettent leurs chaussons et avec leurs chaussures à la main ils se dirigent vers les vestiaires (présence d'un animateur PVR) où les chaussures seront déposées dans un casier et les manteaux accrochés sur un cintre.

Procédure d'embarquement et de débarquement, tout au long du séjour

Les embarquements et les débarquements ne peuvent se faire que lorsque l'équipage a totalement installé la passerelle, qu'il ait donné son autorisation et que chaque membre de l'équipage soit à son poste. Le passage sur les passerelles se fait obligatoirement un par un.

II . Installation dans les chambres

Les enfants, guidés par les animateurs, se dirigent vers leurs chambres où ils rangent leurs sacs dans leur casier respectif.
Une fois installés, tous les enfants remontent avec leur serviette de table et leur appareil photo (en plus, selon le séjour, sac à dos et gourde) qu'ils déposeront dans les caisses de rangement appropriées. Après leur utilisation, ces derniers doivent toujours être remis dans les caisses et en aucun cas être redescendus dans les chambres.

Rappel : les jeux, téléphone portable, ou tout autre objet de valeur, ainsi que les bonbons et autres gâteaux **sont interdits à bord**.

III . Consignes de sécurité et règles de vie à bord

Elles seront exposées aux groupes avant le début de navigation.
Points importants à retenir :

✓ Les portes étanches « les portes jaunes » doivent toujours rester fermées pendant la navigation. Il est alors interdit d'accéder aux chambres.
✓ Les enfants ne peuvent pas accéder ou quitter un des trois niveaux du bateau sans être accompagnés d'un adulte.
✓ Interdiction de courir et de sauter sur tous les niveaux de la péniche.
✓ Interdiction de monter sur les barrières et de passer derrière les filets du pont supérieur.
✓ Il faut veiller à ce que rien ne soit entreposé sur le sol, et notamment sur la bande jaune du pont principal qui doit rester à tous les moments de la journée libre, afin de ne pas obstruer les issues de secours et la circulation des personnes.
✓ Le passage dans les escaliers ou sur la passerelle se fait un par un.
✓ L'hygiène à bord est très importante notamment en ce qui concerne les toilettes qui doivent rester propres.

IV. Vie quotidienne

✓ Les repas

Petit déjeuner : il est échelonné car une seule salle est transformée en réfectoire. Les premiers réveillés commencent par le petit déjeuner, les autres rangent leur chambre et font leur toilette.
Pour le *petit déjeuner* les enfants prennent un bol et une petite cuillère et s'installent autour d'une table. Les boissons, chaudes ou froides, sont servies par les adultes.
Déjeuner et dîner : à tour de rôle les enfants, encadrés d'adultes, devront mettre la table, ranger les salles et balayer en fonction du tableau de répartition des tâches préalablement établi.
A *chaque repas*, chaque table désigne un chef de table qui sera le seul autorisé à se lever de table pour remplir le pichet d'eau et pour débarrasser la table.
Le service des plats est géré par les adultes.

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

Rappel : les *régimes alimentaires* particuliers doivent être bien signalés au minimum 15 jours avant le séjour car une fois les commandes effectuées il est impossible pour le cuisinier de répondre à ces régimes.

✓ Les temps calmes ou de jeu

Afin que les animateurs puissent ranger les salles et préparer les activités suivantes, les temps se déroulent dans la première salle (salle Cousteau) et interviennent souvent avant et après les repas, ou encore après le petit déjeuner ou après les activités de l'après midi (en cas de mauvais temps).
Ces temps sont gérés par les animateurs des centres.
Sont à disposition dans la salle Cousteau : un placard de jeux, la bibliothèque et quelques vidéos.

✓ Les veillées

Temps de détente après le dîner, qui n'excède pas 21h30.
Les veillées sont gérées et animées par les animateurs des centres.

✓ Les lits

Le *premier soir*, les animateurs expliqueront aux enfants comment faire son lit.
Une vérification des lits et du rangement des chambres sera faite quotidiennement : chaque enfant doit ranger tous ses affaires dans son casier, rien ne doit traîner.
Le *dernier soir*, les animateurs expliqueront le déroulement du rangement des chambres pour le lendemain. A savoir :

1. Les draps doivent être pliés puis empilés à l'emplacement prévu.
2. Les taies d'oreillers empilées à plat à l'emplacement prévu.
3. La couverture pliée et entreposée au fond du lit avec l'oreiller par-dessus.
4. Les matelas retournés et les échelles posées sur le lit supérieur (fait par les adultes)

✓ Le coucher et la nuit

Le coucher sera géré uniquement par les animateurs des centres. Le référent pendant la nuit reste l'animateur du centre.

✓ Le lever

Il se fait à partir de 7h30 et de manière échelonnée. Tant que les adultes ne viennent pas chercher les enfants, ils doivent rester dans leur chambre dans le calme et le silence, afin de respecter le sommeil des autres enfants.

Autres informations

Tout au long du séjour et à tous les moments, les *animateurs des centres* restent responsables de leurs groupes.

Le *programme* et le *plan de navigation* prévus pourront subir des changements soit pour des raisons climatiques (activités extérieures déplacées ou remplacées par des activités à l'intérieur), ou soit pour des raisons de navigations (brouillard, crue, éclusage retardé, haltes d'amarrage occupées ou en travaux...).

Le *pilote*, seul maître à bord, est le responsable de la sécurité et est habilité à changer le plan de navigation si nécessaire.

LA CHARTE DU « SAVOIR VIVRE A BORD »

La charte du « Savoir vivre à bord » est un document en direction des enfants afin de leur présenter le comportement et les consignes à respecter à bord. Cette charte est affichée à différents lieux de la péniche.

En annexe : la charte du « Savoir vivre à bord »

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

LE TROUSSEAU

PRINTEMPS – ETE		
Vêtements	1 slip par jour 1 paire de chaussettes par jour 1 polo/tee-shirt ou chemise à manches courtes par jour 1 short pour deux jours 1 pantalon (survêtement ou jeans) 1 pull 1 veste légère 1 pyjama (prévoir un deuxième en cas d'énurésie)	Tous les vêtements doivent porter le nom de l'enfant et transportés dans un sac souple et peu encombrant. Les enfants ne doivent surtout pas apporter de valise. Compte tenu du peu de place dont nous disposons à bord, nous demandons aux parents de respecter strictement cette liste.
Chaussures	1 paire de tennis ou autres chaussures pour marcher (faciles à chausser) 1 paire de bottes de pluie (en cas d'activité pêche aux invertébrés) 1 paire de pantoufles/chaussons (les chaussures sont interdites à bord)	
Toilette	1 peigne ou brosse à cheveux 1 brosse à dents et dentifrice 1 serviette de toilette et un gant de toilette 1 shampoing et 1 gel douche ou savon	
Accessoires	1 sac plastique pour le linge sale 1 petit sac à dos	
Dans le sac à dos	1 gourde ou petite bouteille d'eau (qui ferme bien) 1 chapeau de soleil des lunettes de soleil de la crème solaire 1 K Way ou un autre vêtement de pluie 1 paquet de mouchoirs 1 serviette de table (tissu ou papier)	

Interdits : bonbons, chewing-gum, gâteaux, boissons, lampe de poche, téléphone portable, jeux vidéo ou walkman. Tout objet interdit sera confisqué et rendu à la fin du voyage.

Déconseillés : bijoux ou tout autre objet de valeur.

Autorisés : doudous ou autre objet affectif, appareils photos jetables avec le nom de l'enfant.

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE
Association agréée par l'Education Nationale & Jeunesse et Sport

FICHE D'INSCRIPTION STAGE DE DECOUVERTES 2016

(cette fiche doit être renvoyée à la structure au minimum 2 semaines avant le début du séjour)

DATE DU SEJOUR :

NOM DE LA STRUCTURE :

TITRE ET NOM DE LA PERSONNE REFERENTE :

TELEPHONE :

MAIL :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Nom	*Prénom*	*Sexe*	*Date de naissance*	*Régime alimentaire spécifique*

Lors de l'embarquement, l'animateur doit obligatoirement avoir en sa possession un dossier sanitaire de chaque enfant, ainsi que les autorisations de droit à l'image. Les droits à l'image resteront en fin de séjour en possession des Péniches du Val de Rhône.

NOM(S) DE(S) L'ANIMATEUR(S) RESPONSABLE(S) DU GROUPE :

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

LES PÉNICHES DU VAL DE RHÔNE
Association agréée par l'Education Nationale & Jeunesse et Sport

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

ACCORDÉE POUR UN MINEUR

Je soussigné(e)* ..... (père, mère, représentant légal)

domicilié (e)* .....

Téléphone *:..... Adresse de courrier électronique *: .....

AUTORISE l'association Péniches du Val de Rhône à effectuer, dans le cadre de la réalisation de supports visuels destinées à être diffusés sur Internet et sur tous supports, des enregistrements audiovisuels ou photos sur lesquels mon enfant (nom, prénom)*....., né(e) le ..... pourrait apparaître.

ACCEPTE et AUTORISE sans contrepartie financière le stockage, la reproduction et la diffusion de ces éléments audiovisuels pour une communication au public, y compris par voie d'édition de produits multimédias, soit directement, soit par l'intermédiaire de tous tiers ou organismes autorisés.

Fait à ..... le .....

Signature (précédée de la mention " lu et approuvé ")

Association labellisée par l'UNESCO

Espace Carco • 20 rue Robert Desnos • 69120 Vaulx en Velin
Tél : 04 78 82 07 26 • Fax : 04 72 37 82 35 • contacts@peniches.fr
N° de siret : 444 169 999 000 26 code ape 9499 Z
www.peniches.fr

L'EVALUATION

Un dossier d'évaluation sera remis aux animateurs des centres en début de séjour. Ce dossier devra être dûment rempli et remis en fin de séjour.
Ce dossier ne remplace en aucun cas d'autres formes de bilan que vous pouvez faire (retour des enfants, bilan écrit avec d'autres critères ou encore un bilan oral avec les animateurs et/ou la responsable pédagogique qui restent à votre entière disposition).
C'est dans un souci d'amélioration des séjours que nous vous demandons de remplir cette évaluation. C'est à l'aide de ces différents bilans que chaque année nous essayons de répondre au mieux à vos attentes et projets.

Excellent séjour à tous !

Association labellisée par l'UNESCO